

# Compte-rendu du Conseil municipal du 29 janvier 2016

## Commune de Montcel

Présent(e)s : Nathalie AMEYE, Grégory BONNET, Laurence CESARINI, Jacques CHANUDET, Annick FALEMPIN, Françoise MATHEY, Jean-Paul MOMPIED, Norbert ONZON, Lionel PEYNET, Jean-François PORTE, Sophie TARDIVAT

Secrétaire de séance : Françoise MATHEY est désignée à l'unanimité

### Ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 20.11.2015
- Achat de parts de la SCIC Combrailles Durables
- Reprise de concessions au cimetière
- Révision des loyers des baux d'habitation
- Dossier de subvention « FIC » à déposer
- Dossier de subvention « Amende de Police » à déposer
- Travaux de voirie
- Modification des statuts de la Communauté de Communes Côtes de Combrailles : compétence restauration scolaire
- Projet de schéma de mutualisation
- Nouvelles adhésions à l'EPF-SMAF
- Subvention au festival Ernest Monpied
- Vente de la licence IV communale
- Questions diverses

Monsieur Grégory BONNET, Maire, demande l'ajout à l'ordre du jour des points suivants :

- Délibération à prendre pour l'approbation du rapport de la CLECT
- Motion à prendre pour l'association de défense des retraités agricoles
- Délibération à prendre pour la dissolution du SICOM d'Aigueperse et le rachat du gymnase par la commune d'Aigueperse
- Délibération à prendre pour donner l'autorisation au maire de déposer un nouvel agenda d'accessibilité
- Délibération à prendre pour modifier les statuts du Syndicat Jozerand/Montcel (suppression de la compétence de restauration scolaire)
- Délibération à prendre pour faire classer le territoire de Montcel en zone sécheresse 2015

**Mise au vote des ajouts à l'ordre du jour : accord à l'unanimité**

1. Approbation du compte-rendu du Conseil municipal du 20 novembre 2015

**Mise au vote : accord à l'unanimité**

2. SCIC « Combrailles durables »

L'organisme propose à la commune d'acheter des parts à 50€. La réunion de présentation étant reportée, il est proposé de revoir ce point lors d'un prochain Conseil municipal.

**Mise au vote : accord à l'unanimité**

3. Concessions du cimetière

5 emplacements disponibles vont être repris. Les caveaux vont être renumérotés sur le nouveau plan, mais il faut veiller à respecter l'ancienne numérotation et à assurer la correspondance avec la nouvelle. 2 nouveaux emplacements vont être disponibles, ce qui permettra à la commune d'en garder un pour servir de caveau provisoire et de disposer de 6 autres concessions.

**Mise au vote : accord à l'unanimité**

4. Révision des loyers des baux d'habitation des logements appartenant à la commune

Il est proposé 1% d'augmentation

**Mise au vote : accord à l'unanimité**

5. Fonds d'intervention communal

Le FIC est reconduit pour 3 ans et il faut voter sur les travaux à réaliser.

*FIC 2016*

Proposition de travaux d'aménagement de bourg avec la réfection de la rue des écoles accompagnée de travaux pour l'évacuation des eaux pluviales et la création de places de stationnements + proposition de travaux de rénovation de la rue des Moulins au Pont de Montcel ;

Le coût est estimé à 70790€ HT

*FIC 2017*

Proposition d'aménagement du point « restauration » à Montcel pour un coût estimé de 215 000€.

*FIC 2018*

Proposition de travaux pour l'extension du cimetière d'un coût de 30 000€.

**Mise au vote : accord à l'unanimité**

6. Dossier de subvention « amendes de police »

Proposition de sécuriser l'intersection VC17 / RD 408 au lieu-dit « Latour » ou, si l'acquisition du terrain nécessaire à cet aménagement n'est pas possible, proposition de création d'un étranglement au lieu-dit « les Chanteaux » face à la maison de la famille MANN

**Mise au vote : accord à l'unanimité**

7. Modification des statuts de la Communauté de communes

Afin d'inclure la compétence de la restauration scolaire au sein de la communauté de communes il convient de délibérer. Cette nouvelle compétence permettra d'assurer une production locale des repas, d'avoir des équipements aux normes, de mutualiser les moyens et de ne plus déplacer les enfants à midi. Cette compétence prendra effet au 1<sup>er</sup> septembre 2016.

**Mise au vote : accord à l'unanimité**

8. Modification des statuts du syndicat Jozerand/Montcel

Du fait du transfert de la compétence « restauration scolaire » à la Communauté de communes, il convient de la supprimer au syndicat Jozerand/Montcel.

**Mise au vote : accord à l'unanimité**

9. Rapport de la Commission Locale d'Évaluation dans les Charges transférées (CLEC)

Le transfert de la compétence « restauration scolaire » à la Communauté de communes entraîne automatiquement un transfert de charges qui représente 20470,97€ pour la commune de Montcel. Cette charge sera assumée par la Communauté de communes qui la financera par le biais de la taxe sur le foncier bâti et de la taxe d'habitation. L'augmentation des taux communautaires sera compensée par une baisse des taux communaux.

La Commune supportera une perte du produit fiscal à hauteur de 14 798€. La commune devra donc financer auprès de la communauté de communes 5672,54€ en attribution de compensation négative.

La nouvelle attribution de compensation de la Commune de Montcel à partir de 2016 sera de -18475,81€.

Le transfert de cette compétence n'étant effectif qu'en septembre 2016, un ratio de ces charges sera appliqué pour 2016

**Mise au vote : accord à l'unanimité**

10. Schéma de mutualisation entre les communes de la Communauté de communes

Ce schéma est proposé en complément des compétences déjà existantes à la CC.

*Proposition pour 2016 :*

- Groupement des commandes
- Assurances
- Dématérialisation des actes administratifs
- Groupement pour achat de fioul, pouzzolane, sel
- Vêtements de travail

*Pour 2017*

- Instruction des dossiers sur l'urbanisme
- PLU intercommunal
- Optimisation des moyens humains et immobiliers
- Développement du service RH
- Expertise des services financiers
- Compétence sportive

**Mise au vote : accord à l'unanimité**

11. Nouvelles adhésions EPF SMAF

Les communes de Verneugheol, Chamalières sur Loire (43), Bonneval (43), Le Breuil (43), Jaligny sur Besbre (03), Saint Flour (15), la communauté de communes du Livradois Porte d'Auvergne souhaitent adhérer à l'EPF SMAF.

**Mise au vote : accord à l'unanimité**

12. Vente de la licence IV de la commune

La promesse de vente de la licence doit être signée le 1<sup>er</sup> février 2016 pour la somme de 4000€ : l'acheteur de la dernière licence communale est Madame Tania PETILLON ; l'étude de Me Sauvage est désignée pour recevoir l'acte de cession.

**Mise au vote : accord à l'unanimité**

13. ADRA

L'association des retraités agricoles demande le soutien des communes au sujet d'un projet de loi sur le montant des retraites.

**Mise au vote : Une abstention, 10 pour**

14. Dissolution du SICOM d'Aigueperse

Suite à la dissolution du SICOM d'Aigueperse qui gérait le gymnase appartenant au collège, il convient de délibérer sur le rachat de ce gymnase par la commune d'Aigueperse pour un euro symbolique.

**Mise au vote : accord à l'unanimité**

15. AD'AP

Le premier projet déposé par la commune a été refusé, des travaux étant nécessaires en 2016, 2017 et 2018. Il faut donc autoriser le Maire à déposer un nouveau dossier.

**Mise au vote : accord à l'unanimité**

16. Festival Ernest Montpied

Une manifestation est prévue le 13 avril à Montcel. Il est proposé de verser une subvention de 200€ pour aider à l'organisation.

**Mise au vote : accord à l'unanimité**

17. Classement du territoire de Montcel en zone sécheresse 2015

Le Maire rappelle que la Commune n'a, étrangement, pas été classée en zone sécheresse 2015 ; le Conseil Municipal délibère pour que ce classement soit revu quand la mission ministérielle réétudiera le zonage en février 2016.

**Mise au vote : accord à l'unanimité**

18. Questions diverses :

-Rééquipement informatique :

Suite à l'appel d'offre passé par le SMADC, les tarifs pour le changement de matériel ont été revus à la baisse. Ces changements devraient avoir lieu en mars ou avril

-Plaques de rues et numéros :

Le maire expose la possibilité de passer par un ESAT pour réaliser les plaques des rues de Montcel. Le produit proposé est moins onéreux que ce qui avait été envisagé. Toutefois la qualité du produit ne fait pas l'unanimité. Il est donc proposé de rester sur le projet de plaques émaillées.

**Mise au vote : accord à l'unanimité**

-Création d'un logement au 2<sup>ème</sup> étage au-dessus de la mairie :

Les travaux sont en cours, il est possible d'obtenir une subvention pour les travaux dans le cadre de la dotation de soutien à l'investissement public local. Le logement d'environ 70m<sup>2</sup> comprendra un séjour, cuisine, 2 chambres, salle de bains, WC. Il sera disponible à la location en septembre 2016. Il est donné accord au Maire pour qu'il dépose un dossier de demande de subvention auprès des services de l'Etat.

**Mise au vote : accord à l'unanimité**

L'ordre du jour étant épuisé, le maire lève la séance à 22h30.